



COMPTE RENDU CE SIEGE EXTRAORDINAIRE DU 17 JANVIER 2017



francetélévisions

1. INFORMATION / CONSULTATION SUR LA NOUVELLE ORGANISATION DE LA DRH SIÈGE

La direction précise que ce projet est à l'origine une réflexion engagée en février 2016 autour des process, des bonnes pratiques et des dysfonctionnements constatés. Le projet de nouvelle organisation est venu lors du départ du DRH Fabrication / Technologie et la réintégration de ce secteur d'activité au sein de la DRH Siège. A noter que l'organisation de la DRH Siège n'avait pas évolué depuis 2010 et elle est en décalage total avec l'évolution des organisations et elle recouvre des situations très disparates en terme de volumétrie.

Les objectifs poursuivis :

- Rapprocher la filière RH des opérationnels dans une logique métier et de périmètre.
- Identifier les interlocuteurs RH à chaque niveau de l'entreprise (COMEX – Chef de service – collaborateur).
- Harmoniser la volumétrie : 1 RRH et 2 IRH géreront 400 collaborateurs.

Le projet consiste à :

- Rattacher à la DRH du Siège la DRH Fabrication Technologies
- Redéfinir le périmètre des DRH de proximité (de 4 à 3 grands secteurs) et affectation d'une équipe dédiée (1 DRH, 1 à 3 RRH, 1 responsable d'activité, 1 à 9 IRH).

Nouveaux périmètres des DRH de proximité :

- ⇒ *DRH de l'Information,*
- ⇒ *DRH de la Gestion des moyens,*
- ⇒ *DRH Programmes, Antennes, Sport, Numérique, Communication, Présidence secrétariat général et RH.*
- Poursuivre la mise en place de services mutualisés. Le Développement RH serait partagé en 2 secteurs (Formation/Gestion des compétences et Etudes/Reporting). Leur périmètre serait en miroir des nouvelles DRH.
- Créer un nouveau service consacré à la ligne managériale (accompagnement des managers et recherche des potentiels).

Suite du point 1.

La DRH Siège concerne 61 postes (dont les personnels détachés auprès des organisations syndicales). Afin de favoriser la mobilité, chaque collaborateur pourra exprimer ses choix et le process de recrutement sera le même que dans tout France Télévisions.

Cette réorganisation se fera à budget et effectifs constants.

Les gestionnaires d'activité sont maintenus.

FO a souligné l'importance d'une bonne communication auprès des salariés, de la nécessité d'une stabilité des personnels RH dans leur périmètre, de la reconnaissance du malaise et de la souffrance de certains personnels RH et de la vigilance à apporter quant au volume d'activité à venir (gestion des entretiens professionnels...).

2. INFORMATION / CONSULTATION SUR LE PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DU CENTRE DE DIFFUSION ET D'ÉCHANGES - CDE - PHASE 2 - FRANCE 3 ET FRANCE 5

Le CDE, son projet d'organisation, ses dysfonctionnements, ses carences en matière de gestion managériale, n'en finit pas de faire parler de lui.

Les élus, accompagnés d'experts salariés, ont relevé :

1/ un passage en catimini :

FO a interpellé la DRH sur le passage en catimini, de l'organisation de France 2/France 4 sous couvert de l'information/consultation de la phase 2 qui concerne le déploiement du CDE à Varet et les régions de France 3 et de France 4. Cette nouvelle organisation de F2/F4 au sein du CDE n'a jamais été abordée lors de la phase 1 et elle aurait dû faire l'objet d'une information / consultation particulière.

FO est en désaccord total avec la direction sur ce point.

2/ Carences managériales :

Le torchon brûle dans l'organisation de ce projet que FO a qualifié de « sensible, voire ultra-sensible ».

Depuis quelques temps, la situation managériale est devenue complexe. Les élus ont relevé devant la Direction des méthodes inappropriées, la tension est devenue très vive au sein, en particulier, du service vérification (contrôle qualité) et l'impact sur les salariés, l'organisation du travail, le bon déroulement des opérations dans un contexte où les outils ne sont pas stabilisés sont extrêmement dommageables. Celles-ci ont conduit à un arrêt de travail d'une salariée encadrante pendant 1 mois.

La direction du CDE a, elle-même, lu, à la demande des élus, un échange d'e-mails, entre un encadrant et les membres de l'équipe. Les réponses de cet encadrant ne sont ni dignes, ni respectueuses. Elles ont sidéré l'assemblée et les 2 salariés experts représentant ce service.

FO a souligné les carences en matière de concertation avec les salariés. Des carences dommageables pour le bon fonctionnement du service et de sa mission majeure. Le service vérification a en effet entre autre en charge le contrôle qualité des programmes diffusés à l'antenne dans le respect des obligations qui s'imposent à France Télévisions.

Suite du point 2.

C'est pourquoi FO propose la mise en place de réunions de service où les salariés pourront faire le point sur les solutions à trouver. Première étape d'un processus où l'humain prend toute sa place.

Comme l'a souligné FO, la gestion managériale doit évoluer : « Nous sommes là pour travailler en bonne intelligence ».

Pour FO, le management consiste à rassembler les énergies, et contribuer à mieux travailler ensemble. Seules des méthodes de management fédératrices et dynamiques pourront concrétiser les ambitions techniques et technologiques affichées par la Direction du CDE ! Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

3/ Déploiement du CDE à Varet - Régie France 3 et France 5

De nombreuses questions relayées par la commission technologique du CE :

- Une installation technique identique à MFTV et à Varet conduit-elle nécessairement à une organisation symétrique ?
- Les tests de bout en bout qui auront lieu en février 2017, à 2 mois de la bascule prévue le 16 mai 2017 pour France 3, permettront-ils de pallier les dysfonctionnements d'Oscar qui ne permet pas les décrochages ? En pleine période électorale et ce avant les législatives... sources de très nombreux décrochages.
- Le rapprochement des équipes de France 3 et de France 5 sur le site de Varet nécessite un point de vigilance. C'est la rencontre de 2 cultures, de nouvelles procédures de travail ; d'une nouvelle planification, de l'appropriation de nouveaux outils et d'un déménagement pour France 5.

L'accompagnement des équipes au-delà de la formation doit être prioritaire.

4/ A la question du rattachement hiérarchique :

La Direction a répondu que les 6 personnes suivantes seraient rattachées au Directeur du CDE :

- La coordination exploitation F2/F4
- La coordination Chefs de chaîne F2
- L'exploitation Varet
- L'ingénierie et maintenance
- La préparation diffusion F3/F5
- La préparation diffusion F2/F4



Jean-Michel SEYBALD	Edith CAZANOVA
Thierry HAY	Marie-Pierre SAMITIER
Claire-Lise AGNIERAY	Odile COGNET-DECHEN
Olga ABLAVI	Isabelle GEY

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter vos élus CE
ou le bureau Force Ouvrière



Bureau FO Siège - D-220
Syndicatfo.groupe@francetv.fr

01.56.22.43.76

Retrouvez nous sur le Web : www.fo-francetele.fr

